



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LYON, MARDI 12 NOVEMBRE 2019

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : l'Université Jean Moulin Lyon 3 se mobilise

Du 21 novembre au 6 décembre, l'Université Jean Moulin Lyon 3 invite les étudiants, les enseignants-chercheurs et tous ceux qui le souhaitent, à se mobiliser autour de la lutte contre les violences faites aux femmes. Au programme : table ronde, stand d'information et exposition. L'occasion également de faire connaître la Cellule d'Action contre les Discriminations et le Harcèlement (CADH) mise en place par l'établissement depuis la rentrée.

À l'occasion du **25 novembre**, journée internationale dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes, l'Université Jean Moulin Lyon 3 propose plusieurs actions d'information et de sensibilisation pour mieux comprendre l'impact de toutes les formes de violences dont les femmes sont encore victimes en 2019.

"L'environnement social de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est malheureusement pas épargné par les phénomènes de violences sexistes et sexuelles. Ces dernières contreviennent à la dignité et au respect de chacune et chacun, usagers comme personnels, au sein de nos établissements. Elles constituent une entrave au développement des compétences et des talents qui sont la mission même du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche."

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (19 mars 2018) – Source : [site du MESRI](#)

► PROGRAMME DES RENCONTRES OUVERTES À TOUS

Le 25 novembre 2020

- **Les violences sexistes et conjugales**
de 11h30 à 14h30 | Espace rue Nord - Manufacture des Tabacs
Stand d'informations animé par les associations Filactions et ALyon-Nous
- **Le cyberharcèlement**
18h à 20h | - Auditorium Malraux - Manufacture des Tabacs Entrée gratuite sur inscription
Table ronde animée par :
Julie HAINAUT, Journaliste et auteure
Anne-Sophie CHAVENT, Maître de conférences en droit pénal, Université Jean Moulin Lyon 3
Yannis GANSEL, Psychiatre
Marion GHIBAUDO, Responsable prévention / formation, Association Filactions
et modérée par **Marion GIRER**, Chargée de mission pour la promotion des égalités à l'Université Jean Moulin Lyon 3



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jusqu'au 6 décembre à la BU de la Manufacture des Tabacs

Exposition photo | De l'invisible au visible : brisons le silence contre les violences conjugales

Le collectif féministe de l'Université Jean Moulin, ALyon-Nous et l'association de prévention des violences conjugales, Filactions, s'unissent autour d'une exposition photographique pour faire sortir les violences conjugales de la sphère intime et briser le tabou à leurs sujets. À partir d'images fortes, bien que fictives, l'image suscite la réflexion et suggère des solutions pour sortir du cycle des violences.

Photographies : Maïlys Rousseau

Vernissage | Mercredi 27 novembre de 12h à 14h - Hall de la BU - Entrée gratuite sans inscription

En présence de :

Maïlys ROUSSEAU, photographe et membre du collectif ALyon-Nous

Hilal YILMAZ, présidente du collectif ALyon-Nous

Sasha MONNERON, responsable prévention de l'association Filactions

INFORMATIONS PRATIQUES :

Université Jean Moulin Lyon 3

Manufacture des Tabacs

6 rue Pr. Rollet ou 1, | Lyon 8^e

Métro D | Sans Souci

Tram T4 | Manufacture-Montluc

► LA CELLULE D'ACTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCELEMENT (CADH) DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Après la création d'un poste de chargée de mission « Promotion des égalités » en 2014, l'Université Jean Moulin Lyon 3 confirme son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations en mettant en place en 2019 une structure d'écoute et d'orientation dédiée et un réseau de correspondants aux égalités.

La Cellule d'Action contre les Discriminations et le Harcèlement (CADH) est un lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes qui s'estiment victimes d'un traitement inégalitaire. La cellule peut intervenir pour des situations liées à tout type de discrimination - genre ou orientation sexuelle, origine ethnique, handicap, religion... - ou de harcèlement. Elle s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire, étudiants et étudiantes, membres du personnel administratif et membres du personnel enseignant. En soutien aux actions de la CADH, des correspondants aux égalités présents au sein des services et composantes assurent localement un relais d'information sur la thématique.